



Année scolaire : 2021-2022

Bosch i Gimpera 6-10

08034 Barcelone

N° d'identification : G08460222

N° de Séance : 3

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DU 16 FÉVRIER 2022

A 17h00 en visioconférence

Ordre du jour :

1. Point d'actualité sur la situation sanitaire.
2. Organisation de l'année scolaire en 2nd cycle dans le cadre de la réforme du Lycée : semestrialisation, conseils de classe, professeurs principaux.
3. Maquette du calendrier scolaire 2022-2023
4. Questions matérielles et financières
 - Contrats et conventions
 - Informations et compléments / voyages scolaires

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du mercredi 16 février 2022

L'an deux milles vingt-deux, le mercredi seize février à 17h, les membres du Conseil d'Établissement du lycée français de Barcelone se sont réunis en Visioconférence.

Il est établi une feuille d'émargement des membres présents qui laisse apparaître un total de 20 votants sur 24. Le quorum est atteint.

Modification de l'ordre du jour du Conseil d'Établissement : il est ajouté un point 3bis concernant les voyages pédagogiques.

Le PV du Conseil d'établissement du 23 novembre 2021

Le représentant ALI souhaite modifier deux points du PV. Le Proviseur fait remarquer, pour l'un qu'il s'agit de modifications de forme mais pas de fond, pour l'autre que le représentant ALI n'est certes pas d'accord avec l'idée exprimée mais que c'est bien cette idée qui a été exprimée, le compte rendu est donc fidèle.

→ Vote : le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Déclarations liminaires du Snuipp et du Snes-FSU : cf. annexes 1 et 2

1 / Point d'actualité sur la situation sanitaire

Madame Orta fait le point sur la situation sanitaire. Pendant la deuxième semaine de janvier, le service de médecine scolaire a relevé 214 cas en une seule semaine. Il y a eu 500 cas entre le 10 janvier et le 13 février, ce qui représente un cas de COVID pour six élèves. Pendant cette période, le LFB a connu le plus grand pourcentage de confinements dans une seule classe. Le Dr Orta indique que, probablement, le virus était plus volatile, mais que le changement de normes sanitaires a aussi contribué à accélérer les contaminations. Les cas de COVID ont touché les élèves comme le personnel du LFB. Cette période a été très compliquée pour l'établissement.

Au jour du conseil, nous sommes retombés à 30 cas par semaine.

L'APE demande s'il est possible, compte tenu du changement des normes sanitaires, d'envisager la réouverture de la cafétéria ou du moins de permettre la vente à emporter, afin que les élèves puissent déjeuner à l'intérieur du lycée.

Le proviseur répond que la cafétéria sera ouverte dès que le protocole le permettra et que la vente à emporter pourrait être une première étape. Il espère que ce sera possible au retour des vacances de février.

2/ Organisation de l'année scolaire en 2nd cycle dans le cadre de la réforme du Lycée : semestrialisation, conseils de classe, professeurs principaux.

2.1/ Plan local d'évaluation PLE

Le document a été transmis au conseil d'établissement pour information mais c'est bien le conseil pédagogique qui l'a validé.

Certaines transformations devront être introduites au règlement intérieur pour pouvoir appliquer le PLE, notamment une modification des grilles horaires pour permettre d'organiser les séances de rattrapage le samedi matin et les sanctions en cas de fraude.

2.2/ Statistiques sur le choix de la spé maths

En réponse à une question du SNES, Mme Lammaallam propose un point sur le choix de la spécialité Maths, avant et après la réforme du lycée :

2019-2020	Première	187	95 garçons / 92 filles (49,2%)
	Terminale	270	145 garçons / 125 filles

2020-2021	Première	157	75 garçons/ 82 filles
	Terminale	122	66 garçons / 56 filles (45,9%), soit -3,3%
2021-2022	Terminale	176	101 garçons / 75 filles (42,6%), soit -6,6%

Il y a plus de filles qui abandonnent les Maths entre la Première et la Terminale. M. le Proviseur indique que le sujet conduit à des réflexions et des investigations intéressantes et qu'il faudrait approfondir encore.

2.3/ Semestrialisation :

L'organisation de l'année scolaire en semestres pour les élèves de première et de terminale avait été abordé l'année précédente, sans décision du fait de la réticence des élèves. Au sein du Conseil pédagogique, c'est un sujet discuté et il ne ressort pas d'avis tranché. Comme il semble plutôt y avoir une réticence (le CVL et l'APE ont fait remonter des avis très partagés eux aussi, voire réticents) pour des questions de rythme et de régularité de suivi des élèves, en particulier parmi les élèves de Première et Terminale, M. le proviseur indique qu'il ne voit pas de raison d'envisager ce changement d'organisation pour le moment.

2.4/ Conseils de classe :

Concernant l'organisation des Conseils de classe, le Proviseur indique que la question est de les organiser, pour les terminales, en s'appuyant sur les spécialités et non par division (classe). Le suivi des élèves serait alors fait de façon bien plus pertinente car les enseignements de spécialité ont cours avec les élèves 6h/semaine. Si l'organisation des emplois du temps le permet [nb : en fonction des choix de spécialités et des combinaisons de spécialités des élèves, mais aussi des professeurs disponibles pour être professeurs principaux], alors M. le Proviseur indique qu'il proposera d'expérimenter ce nouveau type de fonctionnement.

2.5/ Effectifs / Structure

Demande d'inscriptions au 11/02/2022 : on retrouve le niveau de demandes de 2019 en période pré-Covid, sauf en Maternelle.

En Petite et Moyenne section, on reste au niveau de 2020

En Grande Section : 13 demandes d'inscription. Idem qu'il y a 3 ans (2019)

En CP : 24 demandes d'inscriptions (=2019)

En Élémentaire : On rattrape, on ne chute plus. 4 à 6 inscriptions par niveau.

Au Collège : Certaines classes sont déjà pleines, il y a beaucoup d'arrivées à gérer, environ 25 demandes d'inscription par niveau alors que les classes sont déjà pleines, c'est le retour des listes d'attente.

Au Lycée : 38 demandes en 2^{de}, 25 demandes en 1^{ère}.

Ces éléments montrent une situation très rassurante, motivante.

ALI demande si les effectifs resteront à 2800 élèves. M. le Proviseur indique qu'il est trop tôt pour se prononcer à ce stade, il reste bien évidemment à connaître le nombre de départs. Mais il n'envisage pas de modifier la structure d'accueil actuelle soit :

- 9 classes par niveau au Secondaire
- 6 classes par niveau à l'Élémentaire
- En maternelle, on devrait rester à 14 classes, mais l'évolution des inscriptions sera, pour ce niveau, vraiment décisive.

Mr. Vincent Perrot, Conseiller Culturel Adjoint au Service de Coopération et d'Action Culturelle à l'Ambassade de France, et le Proviseur soulignent ces bonnes nouvelles.

Les syndicats s'inquiètent du nombre d'élèves par classe. Le Proviseur souligne qu'il ne s'agit pas d'avoir une augmentation démesurée des effectifs par classe et que la limite de 30 enfants par classe est maintenue comme objectif.

2.6/ Postes

La direction a fait un point :

→ Les recrutements

Le Proviseur déclare que, concernant le LFB, il n'y a pas de problèmes prévisionnels de recrutement pour les postes déclarés vacants ou susceptibles de l'être. Parmi les candidatures déjà signalées, ils sont déjà résidents et donc le LFB ne sera pas confronté à un problème crucial de recrutement.

→ Les remplacements

L'impact COVID a été tel que la prise en charge des élèves s'est faite aussi bien que possible même si les conditions restaient difficiles. Il y a eu des semaines où les services ont « survécu ». Les syndicats s'inquiètent d'une annonce faite par M. Navarro à son équipe de l'élémentaire lors du Conseil des maîtres du 25/01/2022 sur une directive au non-remplacement. Le Proviseur répond que l'objectif n'est en aucun cas de ne pas remplacer, les choses ont été mal comprises. Le principe est de tout tenter pour remplacer dès le premier cas d'absence. Ce principe n'est pas remis en cause. Mais il est rendu parfois très difficile en cas de fort taux d'absentéisme. Le Proviseur indique qu'il est donc envisagé de rendre le vivier de remplacements plus fluide, un travail a été engagé par les deux directeurs d'école.

2.7/ La BCD Conseil des maîtres / Conseil d'École

Pour donner suite au départ à la retraite de Mme Hérion, en poste à la BCD de l'élémentaire et qui avait un statut d'ASEM, le service de Mme Ocampo, assistante de bibliothèque a été redéfini. Elle assure davantage d'heures en BCD, moins au CDI. Le rééquilibrage en question ne couvre pas l'ensemble du différentiel dû au départ de Mme Hérion.

Mme Soulat et Mme Ducruet, représentantes du Snuipp déplorent vivement cette diminution d'horaire et, dans un échange assez long, insistent sur la perte que cela représente pour la BCD, pour l'accueil des élèves sur le temps de midi, pour l'ouverture culturelle, pour le développement de projets pédagogiques. Madame Soulat argumente son propos en précisant que cela représente une diminution de 31 heures de temps pour la BCD de l'élémentaire. M. le Proviseur rappelle que l'horaire actuel permet une ouverture de la BCD sur l'ensemble de la semaine et y compris sur la pause de midi, avec au moins un personnel de BCD à chaque moment. M. le Directeur de l'école indique que les équipes réfléchissent aussi à des projets d'activités pendant la pause de midi.

2.8/ Poste de psychologue scolaire

Consolidation du poste de la psychologue scolaire (20h par semaine). Les besoins sont considérables. La crise du COVID a augmenté les besoins tant chez les élèves que chez les professeurs. Pour mémoire, l'APE avait demandé dans cette instance, la création d'un poste à temps plein. Le Proviseur indique que l'accompagnement des élèves est aujourd'hui prioritaire et que si le budget de l'établissement le permet, le Proviseur en fait une priorité majeure pour l'établissement.

2.9/ Pôle RH

Le secrétaire général, Mr. Sébastien Pelletant, rappelle les difficultés qu'a connues le pôle RH cet hiver, du fait d'absence et des difficultés de remplacements sur des postes techniques. L'idée première de renforcer le pôle RH pour assumer notamment la gestion de la paye, ne semble pas être une solution garantissant la sécurité du dispositif. Il indique qu'il souhaite donc avancer vers une externalisation de la gestion paie (coût

estimé à 25.000€ par an contre 30.000€ - 32.000€ par an pour un poste à plein temps supplémentaire) tant pour éviter les retards soulignés par les syndicats que pour permettre au Pôle RH de se recentrer sur des missions plus essentielles et favoriser un pilotage RH plus fin.

Par ailleurs, un rééquilibrage des services du Secrétariat Général va être opéré au 1^{er} mars avec la création d'un ½ poste au pôle financier qui impliquera de recruter une personne à 50% à la mutualisation.

3/ Maquette du calendrier scolaire 2022-2023

Explication du calendrier présenté et qui devra être soumis à l'Ambassade et à l'AEFE. Nota bene : il y aura deux demi-journées banalisées réservées pour le prochain projet d'établissement, engageant toutes les instances du LFB dont le Conseil d'établissement et le Conseils de vie lycéenne.

→ Vote : le calendrier est approuvé à l'unanimité

4/ Questions matérielles et financières

Voyages scolaires

4 voyages scolaires sont présentés et des modifications de dates sont indiqués pour les classes transplantées CM1/CM2) :

- Voyage Euromad (déjà présenté au CE du 20/10/2021 mais modification du nombre d'élèves participants et encadrants)
- Voyage Marseille (ASS Escalade)
- Projet stage Escalade au LFB (avec accueil d'élèves de Lisbonne – ASS Escalade)
- Formation de formateurs en escalade au LFB

→ Vote : Ces projets de voyage sont adoptés chacun à l'unanimité.

Intervention du CVL

Avant de conclure, le Proviseur donne la parole au représentant du Conseil de la Vie Lycéenne qui présente les sujets abordés lors de la dernière réunion :

- Les lycéens n'ont pas participé au carnaval, du fait de la crise sanitaire, ils pourront cependant se déguiser le 8 avril 2022
- Possibilité de célébrer la fête des finissants : cela reste encore en suspens
- Organisation d'une récolte de jouets au profit d'une association
- La réouverture de la Cafétéria est très attendue par les élèves

M. le proviseur lit un passage de Georges Duby « Le Temps des Cathédrales ».

La séance est levée à 19h15.

Catherine Gatignol
Secrétaire de séance

Jean Bastianelli
Proviseur